

Paris, le 30/10/2020

COMMUNIQUE

La crise sanitaire Covid-19 et la crise économique qui en découle, mettent en évidence le **contre-sens de certaines réformes actuelles**, qui ne répondent plus aux enjeux sociétaux de notre époque. Il en va ainsi de **l'ouverture à la concurrence du réseau de transport en commun urbain en Ile-de-France**, dont les salariés de la RATP ne sont pas demandeurs.

Loin d'être une fatalité, cette ouverture à la concurrence est un choix du gouvernement et de la région, qui devront porter l'entière responsabilité des conséquences sociales qui en découleront.

Dans un marché déficitaire par nature, la concurrence entraîne immanquablement vers le low-cost, le prix étant le critère essentiel, avec tous les effets néfastes induits.

L'Île-de-France constituera **un cas unique en France**, où le cœur de la métropole sera potentiellement exploité par plusieurs compagnies différentes.

Pour l'utilisateur de transport en commun, c'est la promesse d'une **complexité accrue**, d'une **qualité de service tirée vers le bas** et probablement d'une **sécurité moindre**.

Pour le salarié, c'est la certitude de **conditions de travail dégradées** et d'une **rémunération au prix du marché, éloignée de ses qualifications et de la pénibilité de son emploi**.

Pour le contribuable, c'est la garantie de supporter des **coûts inutiles** liés aux lourds processus de mise en concurrence, à la **rémunération d'actionnaires** et à une **technocratie galopante**, notamment au sein d'Île-de-France Mobilités.

Cependant, dans un contexte où l'Etat prend des mesures toujours plus liberticides, mettant encore plus à mal l'économie du pays, **une grève dans les transports urbains serait inopportune pour les franciliens**, notamment ceux qui doivent impérativement se déplacer malgré le confinement, souvent plus fragiles économiquement.

C'est la raison pour laquelle, bien que fermement opposée à la concurrence telle qu'elle se profile, la CFE-CGC Groupe RATP ne se joindra pas au mouvement du 19 novembre 2020, privilégiant d'autres moyens d'action.

Syndicat CFE-CGC Groupe RATP - 21, square Saint Charles 75012 PARIS Téléphone : 01 58 76 80 00 - Télécopie : 01 58 76 80 87 - Courriel : contact@cfe-cgc-ratp.com